21.06.2019 – 17:35 Uhr

Thomas Hurter, le Président central, est réélu à une forte majorité

Berne (ots) -

Lors de l'Assemblée des délégués de ce jour, l'Automobile Club de Suisse a reconduit Thomas Hurter à une forte majorité dans ses fonctions de Président central pour un nouveau mandat de trois ans. Par scrutin secret, la grande majorité des délégués présents lui a donné sa voix. En même temps, cinq membres du Comité de direction ont été réélus en bloc pour un nouveau mandat.

Dans la Valiant Lounge du Stade de Suisse s'est déroulée aujourd'hui l'Assemblée annuelle des délégués de l'Automobile Club de Suisse. Outre les points habituels de l'ordre du jour statutaire, l'élection/la réélection du Président central et cinq des 8 membres du Comité de direction étaient programmées. Aussi bien Thomas Hurter que les membres concernés du Comité de direction ont été réélus par les délégués.

Dans son discours de remerciement, l'ancien Président reconduit dans ses fonctions a fait état des trois années passionnantes et chargées en travail de son premier mandat. Il a salué l'excellente collaboration avec l'administration centrale ainsi qu'avec le Comité de direction et les sections. « Après une période marquée par des turbulences, l'ACS est de nouveau sur la bonne voie », a déclaré Hurter. « De nouveaux partenariats et les nombreux avantages qui en découlent pour nos membres rendent l'ACS attrayant », a-t-il poursuivi. Comme exemple de nouveau partenariat, Thomas Hurter a cité celui conclu avec AREA et son badge européen qui permet de régler les péages autoroutiers dans les pays voisins sans devoir s'arrêter aux stations de péage. A l'approche des vacances d'été, cela constitue certainement une prestation complémentaire très appréciée.

Pour les trois prochaines années, Thomas Hurter et le Comité de direction souhaitent focaliser leurs actions sur la digitalisation ainsi que sur le développement de prestations complémentaires attractives pour les membres. La continuité de l'engagement dans le domaine de la politique des transports ainsi que la collaboration active avec les associations des transports et routières, avec lesquelles une entente amicale a été instaurée, constituera une autre cause importante pour la direction du Club.

Le rapport annuel 2018 de l'ACS peut être téléchargé en cliquant sur le lien suivant : https://issuu.com/acs.ch/docs/acs-jahresbericht_2018_fr?e=29344374/69882363

L'Automobile Club de Suisse (ACS) a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève. Son objectif est de grouper les automobilistes afin de défendre leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport ainsi que dans tout autre domaine en rapport avec l'automobile, tel que la protection des consommateurs et de l'environnement. L'ACS voue une attention particulière à la législation routière ainsi qu'à son application et s'engage en faveur de la sécurité routière.

Contact:

Pour de plus amples renseignements :

- Thomas Hurter, Président central ACS, Tél. 079 643 51 79
- Fabien Produit, Secrétaire général ACS, Tél. 031 328 31 17

Medieninhalte

Le Comité de Direction ACS. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100003636 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/ACS Automobil Club der Schweiz"

Thomas Hurter, Président Central ACS. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100003636 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/ACS Automobil Club der Schweiz"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100829473 abgerufen werden.